

GRAND-LAHOU, UNE VILLE CÔTIÈRE DE LA CÔTE D'IVOIRE EN DÉFICIT D'ACTIVITÉS ET DE PROMOTION TOURISTIQUES

TAPE Sophie Pulchérie

Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire)

E-mail: pultap78@yahoo.fr

MEMEL Frédéric Armel

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)

E-mail: mfredericarmel@yahoo.fr

RESUME

Localité urbaine située sur la tranche médiane du littoral ivoirien, Grand-Lahou bénéficie de la rencontre de trois plans d'eau d'où son nom de « cité des trois eaux » et d'une couverture forestière. Cette situation stratégique lui concède un nombre important d'attraits touristiques. Pourtant, ces potentialités sont insuffisamment exploitées dans la ville. La présente étude vise à analyser le déficit d'activités et de promotion touristiques dans l'aire d'étude. Le répertoire des sites touristiques appelé aussi « Annuaire du tourisme de la Côte d'Ivoire » du Ministère du tourisme ivoirien (1998) a été le matériel de base utilisé. Il condense les activités culturelles, les curiosités et sites touristiques nationaux. L'approche méthodologique a consisté en une recherche documentaire, à des enquêtes de terrain appuyées par des questionnaires et enfin à une observation directe. Les résultats de cette étude ont révélé qu'en dépit d'un vivier d'offres touristiques naturel et culturel existants, Grand-Lahou connaît un déficit d'activités et de promotion touristiques. La localité n'est donc pas une destination touristique privilégiée.

Mots-clés : Côte d'Ivoire ; Grand-Lahou ; ville côtière ; activité touristique ; promotion touristique.

ABSTRACT

Grand-Lahou, a coastal city of Ivorian coast in deficit of tourism activities and promotion

Located in the middle of the Ivorian coast, Grand-Lahou benefits from the meeting of three bodies of water, hence its name of "city of the three waters" and a forest cover. This strategic situation grants it a large number of tourist attractions. However, these potentialities are insufficiently exploited in the city. The present study aims to analyze the deficit of tourism activities and promotion in the study area. The register of tourist sites also called "Directory of tourism of Côte d'Ivoire" of the Ivorian Ministry of Tourism (1998) was the basic material used. It condenses cultural activities, sights and national tourist sites. The methodological approach consisted of a literature search; field surveys supported by questionnaires and finally direct observation. The results of this study revealed that despite a pool of existing natural and cultural tourism offers, Grand-Lahou is experiencing a deficit of tourism activities and promotion. The locality is not a privileged tourist destination.

Keywords: *coastal town; tourist activity; tourist promotion; Grand Lahou; Côte d'Ivoire.*

INTRODUCTION

Le tourisme international occupe une place de choix dans les flux démographiques à travers le monde. De ce fait, il se définit comme l'ensemble des activités déployées par des personnes, au cours de leurs voyages et séjours, dans des lieux situés en dehors de leur lieu de résidence habituelle, pour une durée minimale de 24 heures et maximale d'une année et pour toute raison autre que celle d'y exercer une profession rémunérée (Fabre, 1979 et Baud *et al.*, 2013). Il s'agit donc d'un « *système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent de la récréation des individus par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien* » (Knafo *et al.*, 2012). Il peut se résumer en un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement des personnes vers des lieux situés en dehors de leur environnement habituel à des fins professionnelles ou personnelles. Il a, par conséquent, un impact sur l'environnement habituel, bâti et sur la population locale. De plus, les déplacements de personnes entraînent, bien évidemment, des activités économiques qui offrent des services à ces personnes. L'activité touristique est ainsi présentée comme une activité génératrice de revenu. Elle est devenue une activité économique cruciale dans le paysage économique des pays. Etroitement lié au développement, le tourisme est l'un des piliers que les pouvoirs publics du monde entier soutiennent, car il contribue à la stimulation de la croissance économique. Les déplacements touristiques sont passés de moins de 25 millions en 1950 à plus de 1 milliard en 2012, représentant ainsi près de 9 % du PIB mondial, 35 % des exportations de services et 10 % des recettes commerciales mondiales (Baud *et al.*, 2013). Les pays du tiers monde, dans leur quête de développement, ont adhéré à cette idée de faire du tourisme un secteur de rentabilité économique. Dans les années 1970, la Côte d'Ivoire, à l'instar de ces Etats, a trouvé nécessaire de s'intéresser à l'activité en créant un département ministériel du tourisme en vue de valoriser les atouts touristiques de taille dans le domaine physique et humain. Elle s'est donc appuyée sur les potentialités touristiques existantes pour créer des conditions appropriées en vue de valoriser ce secteur. Plusieurs espaces urbains étaient concernés à l'instar de Yamoussoukro, la capitale politique ivoirienne. Au début des années 1980 qui sonne l'ère de la décentralisation en Côte d'Ivoire, les autorités communales ont eu à charge de mettre en place des stratégies de développement du tourisme dans leurs différentes localités. Plusieurs villes ont connu une amorce de cette activité parmi lesquelles Grand-Lahou ne figure pas. En dépit de ses nombreuses potentialités, la ville n'est pas une destination touristique privilégiée. Le problème posé est celui des facteurs handicapants de l'activité touristique. La question qui découle est la suivante : pourquoi Grand-Lahou, localité disposant d'atouts tant naturel que culturel, ne connaît pas de décollage touristique ? L'objectif de cette étude est

d'analyser les facteurs entravant l'essor du tourisme dans la ville côtière de Grand-Lahou. Il s'agit, d'abord de faire l'état des lieux des activités touristiques dans la localité par rapport aux potentialités existantes, ensuite d'analyser les activités de promotion des sites touristiques et enfin de proposer des stratégies de valorisation et de promotion de ses sites en vue de rendre dynamique l'activité dans la ville.

1. CADRE METHODOLOGIQUE ET GEOGRAPHIQUE

Dans cette partie, nous exposerons l'approche méthodologique utilisée et les données géographiques de la ville de Grand-Lahou.

1.1. Cadre méthodologique

La démarche méthodologique s'est basée sur les méthodes de collecte de données notamment la recherche documentaire, les enquêtes de terrain et l'observation directe, et les méthodes de traitement et d'analyse des données.

Les méthodes de collecte de données ont débuté par la recherche documentaire qui a permis de constituer une base documentaire à travers l'analyse d'ouvrages relatifs aux villes côtières africaines et ivoiriennes. Cette documentation, consultée dans les bibliothèques du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD), de l'Institut de Géographie Tropical (IGT), l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES), a permis de cerner les avantages et défis touristiques des villes en général. Sur place à Grand-Lahou, les documents examinés dans les locaux de l'Office Ivoirien pour la Protection des Réserves (OIPR), des eaux et forêts, de la direction départementale de la construction et des services administratifs et techniques de la mairie ont contribué à la connaissance du milieu naturel et des potentialités de l'aire d'étude. Ils ont également permis d'apprécier le niveau de la dynamique urbaine de l'espace d'étude à travers l'existence d'activités économiques viables. Pourtant, à l'analyse de toutes ces données documentaires, il a été constaté la rareté d'écrits sur le tourisme de la ville, déficit qu'il urge de combler. Par ailleurs, les documents cartographiques notamment la carte topographique et le Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) de Grand-Lahou au 1/5000 obtenu au Centre d'Information Géographique et du Numérique (CIGN) ont contribué à l'élaboration et à la réalisation des figures contenues dans l'article.

Par ailleurs, les enquêtes de terrain, deuxième phase des méthodes de collecte de données, se sont déroulées pendant les deux premières semaines du mois de juin 2018 dans l'aire d'étude (figure 1). Un échantillon de 100 personnes a été déterminé sur une population de 28 470 habitants (INS, 2014). La sélection de ces enquêtés s'est faite sur la base de l'échantillonnage par stratification à 3 groupes, notamment le groupe des hôteliers et restaurateurs de la ville, le groupe des responsables administratifs et le

groupe des individus ordinaires parmi lesquels des touristes sont comptés. Des questionnaires ont été adressés à 8 membres du groupe des responsables administratifs, soit 2 par services (les services administratifs, socioculturel et technique de la mairie et la direction départementale de la construction et de l'urbanisme). Les données qualitatives recueillies nous ont permis de recenser les différents équipements hôteliers et de restauration présents par quartier dans la ville (figure 1) et d'analyser les activités à caractère touristique qui y sont pratiquées. Aussi les données quantitatives collectées ont contribué à évaluer le niveau d'occupation de ces réceptifs hôteliers. En outre, des interviews ont été accordées à 12 membres du groupe des hôteliers et restaurateurs de l'aire d'étude, soit 9 gérants d'hôtel, puisque la ville dispose de 9 établissements hôteliers fonctionnels et de 3 restaurateurs parmi les 9 existants. Le choix de ces 3 restaurateurs s'est effectué sur la base de critères de services proposés et de confort. Les informations qualitatives reçues de ce groupe sont relatives à la présence d'un vivier touristique dans la ville, mais insuffisamment mis en valeur. En dépit des problèmes dévoilés, elles suggèrent surtout les stratégies de développement de l'activité. Quant au groupe des individus ordinaires, sur les 80 restants, 73 enquêtés proviennent des résidents et 7 sont des touristes. Les 73 personnes interrogées ont été tirés au hasard dans les 10 quartiers de la ville (figure 1). Elles nous ont permis de connaître les réalités quotidiennes de la ville, les réalités sociologiques des populations, les problèmes auxquels la ville est confrontée et les recommandations pour rendre dynamique le tourisme à Grand-Lahou. Quant aux 7 touristes rencontrés dans la ville lors de notre séjour, ils ont été tous interrogés. Les informations qualitatives recueillies nous ont permis d'évaluer la demande touristique.

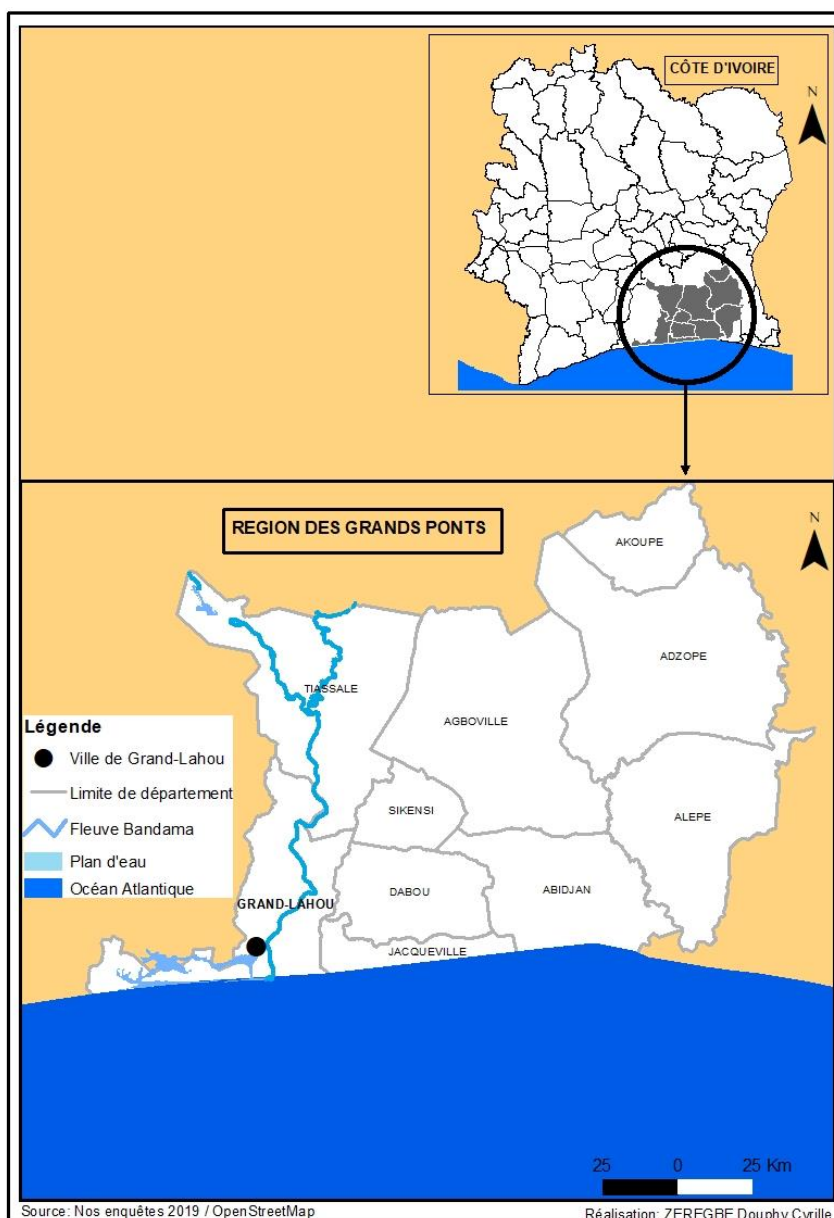
Enfin, l'observation directe a constitué la dernière phase de cette étape. Elle a contribué à la prise de vues d'images illustratives de l'article, à la vérification et au croisement des données recueillies par le biais des enquêtés dans la ville d'étude. L'outil utilisé est un appareil photographique.

De plus, les données recueillies sur le terrain ont été entièrement traitées grâce aux logiciels Microsoft Word et Microsoft Excel pour la saisie et la réalisation de tableaux et de graphiques, tandis que le logiciel Arc Gis a servi à l'élaboration des cartes. Pour le traitement et l'analyse des données d'enquêtes, nous avons utilisé le logiciel Sphinx Plus² v.4.5.

1.2. Cadre géographique

La ville de Grand-Lahou fait partie de la région des Grand-Ponts au sud de la Côte d'Ivoire, au bord du Golfe de Guinée (Figure 1). Située sur la route côtière Abidjan-San Pedro, la localité d'étude est distante de la métropole abidjanaise de 140 km (Ministère de l'intérieur, 2017).

Figure 1. Localisation de la ville de Grand-Lahou



Bien qu'elle ait hérité d'un site très accidenté en raison de la présence d'un plateau disséqué, la ville de 28 470 habitants (INS, 2014) bénéficie d'une couverture forestière et de la présence de trois plans d'eau notamment le fleuve Bandama, la lagune Tagba et l'océan atlantique ; ce qui lui vaut le nom de cité des « 3 eaux ». Cette situation stratégique a permis la pratique des activités économiques telles que l'agriculture et la pêche. En plus de ces avantages économiques, Grand-Lahou profite également d'une diversité et

d'une variété culturelle et historique dues au transfert de l'ancien site vers la ville actuelle où les Avikams cohabitent avec les Didas. Cette ville jouit aujourd'hui d'un vivier touristique certain.

2. RESULTATS

Les résultats de ce travail traitent de l'existence d'un important vivier touristique sous exploité dans la ville de Grand-Lahou et du manque de promotion de ses sites à vocation touristique.

2.1. Des potentialités touristiques peu exploitées

2.1.1. Des conditions météorologique et halieutique certaines mais non valorisées

La ville côtière de Grand-Lahou est logée dans la partie forestière ivoirienne. Elle est aussi appelé la « Cité des trois eaux », car l'aire d'étude est le point de rencontre entre le fleuve Bandama, la lagune Tagba et l'océan Atlantique. Cette localisation stratégique l'a avantage d'une vue panoramique sur l'embouchure de ces eaux, de berges fluviales et lagunaires, et lui a permis de hériter d'une température peu variable oscillant entre 24° et 27°C avec une humidité relative élevée avoisinant les 60 % ; ce qui lui fait bénéficier d'un temps clément (SODEXAM, 2017). Pourtant, ces conditions physiques ne profitent pas au secteur touristique, puisqu'il n'existe pas d'activités balnéaires dans la ville. En effet, l'absence de plages aménagées aux abords des plans d'eaux ne rend pas attrayante l'aire d'étude. Ainsi, les fréquentations touristiques dans la ville sont faibles. Les 2/3 des réceptifs hôteliers demeurent sous occupés presque toute l'année (tableau I).

2.1.2. Des richesses culturelles non exploitées

Située à environ 130 km à l'ouest d'Abidjan, Grand-Lahou est une ville créée de toutes pièces en 1973 par la volonté étatique sur le terroir du peuple Dida. La raison du déplacement des Avikams sur ce territoire « étranger » provient de l'avancée océanique sur cette bande comprise entre la lagune Tagba et l'océan Atlantique. La richesse culturelle obtenue de la fusion de ces deux ethnies sur un même espace est tant d'ordre coutumier que culinaire. En effet, le panachage de ces peuples a fait de l'attiéké des Avikams le mets de prédilection des Didas, au point où cet aliment, à base de semoule de manioc, est devenu l'accompagnement principal de tous leurs repas. Les Avikams ont également fait du « fougou à l'huile rouge » des Didas leur auguste mets. Par ailleurs, le brassage de ces deux peuples a conduit à des alliances scellées qui, jusqu'à présent, témoignent de l'harmonie qui règne entre eux et de l'uniformité de leurs us et coutumes. Aucune activité ne valorise ces traditions venues du mélange des rituels « Akan » des Avikams et « Krou » des Didas. Bien au contraire, la seule activité culturelle

de la ville est le festival du livre. « Efrouba » ou le festival du livre est une période annuelle de rencontres entre les écrivains ouest africains à l'hôtel Équateur dans la ville de Grand-Lahou (Planche 1). Il se déroule en début du mois d'octobre et a pour objectif de faire de la localité la capitale ivoirienne du livre. Des conférences sont animées dans la grande salle de 100 places de l'hôtel (Planche 2), des œuvres littéraires sont exposées dans l'unique bibliothèque de la ville, des auteurs sont distingués et des séances de sensibilisation à la lecture sont effectuées dans les établissements scolaires de la localité urbaine.

Planche 1 : Vues des hôtels Équateur et Carevas



Prises de vue : TAPE Sophie Pulchérie, juin 2018

La première image présente le bâtiment abritant les chambres du complexe hôtelier tandis que la seconde image expose la vue de l'hôtel Carevas situé au quartier N'zida. Lors des enquêtes de terrain, le gérant de ce dernier établissement hôtelier expliquait que les quelques fois durant lesquels le réceptif est animé émane de la semaine du festival du livre. L'occupation totale de l'hôtel Équateur profitait à l'occupation de leurs chambres. « *L'activité n'est pas rentable* » comme pour conclure ses propos, car le propriétaire a réduit depuis 2018 le nombre du personnel. De 4 personnes, il ne restait que lui seul qui avait la charge de l'entretien des chambres, de gardien de l'hôtel et de la gestion de la réception. Cette situation démontre l'inoccupation des chambres pendant des semaines dans un mois.

GRAND-LAHOU, UNE VILLE CÔTIÈRE EN DÉFICIT D'ACTIVITÉS ET DE PROMOTION TOURISTIQUES

Planche 2 : Vues de l'entrée et de la salle de conférence et du restaurant de



Prises de vue : TAPE Sophie Pulchérie, juin 2018

La première photographie indique l'intérieur de la salle de conférence qui accueille l'évènement. Lors dudit évènement hautement culturel et scientifique, l'équipement hôtelier « Équateur » (Planche 1) disposant de 62 chambres fait son plein. La seconde image présente une vue des 100 places assises du restaurant ayant accueilli les 91 participants de la semaine culturelle en octobre 2017. Les repas à l'hôtel Équateur, essentiellement ivoiriens et européens, sont pris en ce lieu. Aucun mets autochtone n'est proposé en dehors de l'attiéké devenu un accompagnement culinaire national qui est produit dans tout le pays. Le « fougou » local n'est pas proposé au menu du restaurant. L'explication donnée par le restaurateur est qu'il propose les mets demandés et qu'il ne peut prendre, de surcroît, le risque de proposer un repas méconnu. Hormis cette activité culturelle à caractère touristique qui se limite spatialement aux hôtels, la bibliothèque et les établissements éducatifs, la visite d'aucun autre site touristique n'est incluse au programme.

2.1.3. Des curiosités naturelles à gestion ambiguë et historiques non valorisées

La localisation stratégique de Grand-Lahou en rapport avec la ressource en eau l'a avantagé d'une vue panoramique sur l'embouchure de ces eaux (Planche 3), du Parc National d'Azagny (PNA), des vestiges coloniaux de Lahou-Kpanda et de l'activité de pêche à travers le lycée professionnel halieutique (Planche 3) et le tout nouveau port de pêche.

Planche 3 : Vues de la lagune Tagba, du Lycée professionnel et du Port de pêche



Prises de vue : TAPE Sophie Pulchérie, juin 2018

La planche ci-dessus est composée de 2 images. La première présente une vue de plan d'eau. Au premier plan, une berge non aménagée est observée tandis que l'extrême ouest du plan médian montre le fleuve Bandama et l'autre partie expose les eaux lagunaires de Tagba. L'arrière-plan de la photographie indique une partie de forêt du parc d'Azagny à l'extrême ouest. Quant à la deuxième image, elle montre l'entrée du lycée professionnel de pêche qui accueille des élèves de second cycle pour l'obtention d'un Brevet Technique des activités halieutiques. Ce bâtiment débouche directement sur la lagune Tagba. Pourtant, ces deux sites ne sont intégrés à aucun circuit touristique. Aucune activité touristique n'est animée sur ces espaces halieutiques.

Par ailleurs, Grand-Lahou abrite le Parc National d'Azagny (PNA). Cette réserve naturelle, érigée en parc national en 1981 et classée site Ramsar en 1996, est composée de forêts de mangroves uniques sur le littoral ivoirien (Ministère de l'environnement, 2004). D'une superficie de 19,400 ha, ce parc est occupé par des espèces floristiques constituées de mangroves singulièrement le *Rhizophora racemosa* et l'*Avicennia africana* et fauniques telles que l'éléphant de forêt, le crocodile nain et les potamochères. Pourtant, la visite de cette richesse naturelle échappe aux autorités administratives et municipales de la ville, car le seul point de descente des touristes internationaux d'origine européenne dans la ville pour visiter cette attraction naturelle est la Direction départementale de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves de Grand-Lahou. Cette situation s'explique par le fait que l'autorité décentralisée ne s'est pas impliquée dans la gestion de ce patrimoine naturel. Il n'existe aucun guichet de la mairie pour le paiement de tickets lors des visites du site, comme c'est le cas à Adiaké, une autre localité côtière qui bénéficie des retombées financières des Iles Éhotilés, classées Parc national en 1974 et site Ramsar en 2005. L'offre touristique aménagée telle que les établissements hôteliers et les points de restauration est méconnue des touristes, puisque ces derniers, accompagnés d'une délégation du Ministère

GRAND-LAHOU, UNE VILLE CÔTIÈRE EN DÉFICIT D'ACTIVITÉS ET DE PROMOTION TOURISTIQUES

du tourisme disposent d'un repas froid partagé sur le site naturel. Ces touristes ignorent donc les mets culinaires et les animations coutumières des populations autochtones Avikam et Dida, patrimoine culturel pourtant très riche, qui mérite d'être valoriser.

En outre, Lahou-Kpanda, l'ancienne ville près de l'embouchure d'où sont partis les Avikam, cette bande de terre comprimée entre l'océan Atlantique et la lagune Tagba qui attisait jadis la curiosité des touristes en raison de ses vestiges coloniaux tels que la maison du gouverneur, le grand marché construit en 1930, l'établissements Woodin center, les bâtiments de la Compagnie française de l'Afrique Occidentale (CFAO) et de Bata, est délaissée. Ancien comptoir des missionnaires débarqués en 1920 pour évangéliser l'ouest de la Côte d'Ivoire, la localité est également une des capitales de la traite négrière. Toutefois, depuis ces 20 dernières années, « *trois kilomètres de côte de la vieille ville ont (...) disparu sous les eaux* » (Jeune Afrique, 2015), emportant une partie de l'histoire de la Côte d'Ivoire, et singulièrement celle des Avikam. La montée des eaux océaniques avec son corollaire de corrosion qui contribue à la dégradation des vestiges coloniaux, témoin de l'illustre passé des Avikam, attise aujourd'hui la curiosité écologique des touristes qui s'y rendent. Pourtant, les quelques activités touristiques réalisées dans l'aire d'étude n'incluent pas cette découverte. Même les séminaristes du livre ne profitent pas de cette potentialité qui pourrait enrichir l'imagination des écrivains nationaux et même sous régionaux.

2.1.4. Une offre touristique aménagée mais pas suffisamment fréquentée

Cette offre se résume à l'ensemble des aménagements effectués dans la ville en vue du confort du potentiel touriste venu profiter des conditions naturelle et culturelle locales (Tapé et Memel, 2018). Grand-Lahou dispose de ces équipements infrastructurels. Il s'agit de l'équipement sanitaire pour une prise en charge prompt d'un touriste malade, des voies bitumées qui desservent les lieux de restauration et les établissements hôteliers au nombre de 9 (Tableau I). En dehors du festival du livre, les établissements hôteliers ne connaissent pas d'engouement (Tableau I). Certains restent quasiment vides en raison de l'absence d'activité (Planche 2).

Tableau I : Occupation des établissements hôteliers de Grand-Lahou, mai 2018

Nom des hôtels	Localisation (quartier)	Nombre de chambres	Confort	Coût des chambres	Taux d'occupation
H. le Ravin	N'zida	-12 CH -2 S	-Air conditionné -Restaurant -Piscine	-25000 -35000	42 %
H. Équateur	Agoudam	-59 CH -3 S	-Air conditionné -Restaurant -Piscine	-20000 -30000	51 %
H. Carevas	N'zida	-1 APPT de 4 CH -2 S -3 CH	-Air conditionné	-100000 -70000 -15000	22 %
H. Auberge	N'zida administratif	-12 CH	-Air conditionné	-10000/12000	8 %
H. Sphinx	N'zida administratif	-20 CH	-Ventilé -Air conditionné	-6000 -15000	10 %
Résidence Mohayé	Grosso	-1 S	-Air conditionné	-25000	25 %
H. Agoudam	N'zida sud	-13 CH	-Ventilé -Air conditionné	-5000 -10000/15000	15 %
Cité Rose	N'zida central	-19 CH	-Ventilé -Air conditionné	-5000 -10000	5 %
H. Le littoral	Agoudam	-20 CH	-Air conditionné	-10000/15000	20 %

Source : Données des établissements hôteliers ; Enquêtes de terrain 2018
CH = Chambre ; S = Suite ; APPT = Appartement.

Le tableau ci-dessus révèle que les taux d'occupation des hôtels de l'aire d'étude sont très faibles. Sur 9 établissements, approximativement 2 fonctionnent normalement avec un taux d'occupation de 42 et 51 %. Il s'agit respectivement des hôtels Le ravin et Équateur. En dehors des structures hôtelières, tous les autres ne reçoivent presque pas de clients. Le choix de mai n'est pas fortuit, car il montre la faible occupation des hôtels pendant un pareil mois. En effet, le mois de mai comporte 3 jours de fête notamment les fêtes du travail, de l'ascension et des mères en Côte d'Ivoire. A l'exception des 2 dernières fêtes qui tombent obligatoirement un dimanche, la fête du travail, elle, peut tomber un jour ouvrable, occasionnant parfois un long week-end. Bien que ce ne fut pas le cas du mois de mai 2018, des familles et des couples ont fait le déplacement dans la ville, à l'image d'autres familles et couples sur l'étendue du territoire ivoirien, certains pour se recréer,

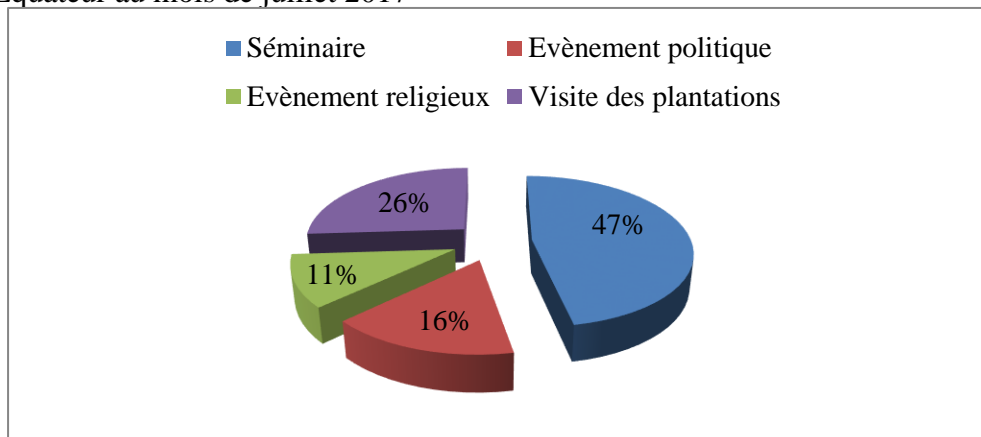
GRAND-LAHOU, UNE VILLE CÔTIÈRE EN DÉFICIT D'ACTIVITÉS ET DE PROMOTION TOURISTIQUES

d'autres pour rendre visite à la famille. Pendant les autres mois, il est constaté très souvent un désert humain dans les réceptifs hôteliers.

Sur 22 hôtels en 2002, Grand-Lahou disposait en 2018 de 9 hôtels. En 16 ans, la ville a perdu 60 % de son total hôtelier. Environ 78 % des hôteliers déclarent l'activité comme une affaire perdante et 50% soutiennent qu'ils investissent les revenus de certaines de leurs activités dans leur hôtel. En outre, lors de nos enquêtes de terrain, 41 % de jeunes ont affirmé qu'« *il n'y a rien comme activité touristique dans la ville* » et qu'ils sont « *obligés de travailler dans les exploitations agricoles de palmier à huile pour un salaire qui ne peut les rendre autonomes* ». En réalité, les propriétaires des établissements hôteliers ont dû réduire drastiquement le nombre de leurs employés. A titre illustratif, l'hôtel Sphinx qui dispose de 20 chambres avec 6 employés se retrouve aujourd'hui avec le tiers du total des employés.

Les quelques rares touristes dénombrés à l'hôtel Équateur au mois de juillet 2017 étaient de 19 personnes, soit moins du tiers de l'ensemble des chambres qui sont au nombre de 62. Ces personnes fréquentent ce complexe pour divers motifs (Graphique 1).

Graphique 1: Répartition par motivation des personnes fréquentant l'hôtel Équateur au mois de juillet 2017



Source : Données de l'hôtel Équateur, juillet 2017

Le graphique 1 présente les différentes motivations des clients ayant séjourné dans l'hôtel au mois de juillet 2017. Près de la moitié de cette clientèle, soit 47%, sont des séminaristes. Ils étaient en mission pour la caisse d'épargne CECP et la micro finance COOPEC, seules structures financières présentes dans la localité. Viennent ensuite les propriétaires d'exploitation d'hévéa et de palmiers à huile. Ils représentent presque le tiers des clients de l'établissement (26%). Ils y séjournent pour visiter leurs propriétés culturelles, vu que cette région est une zone de grandes unités industrielles

d'hévéaculture et de palmeraie. L'Industrie de palmiers à huile (IDH) et la PALM-CI peuvent être citée à titre illustratif. Quant aux deux autres motifs, c'est-à-dire les événements politiques (visite d'une autorité politique) et religieux (fils de la région devenu prêtre) qui représentent respectivement 16% et 11%, ils font partie des faits exceptionnels qui contribuent néanmoins au fonctionnement des hôtels. Tous ces événements font partie des mois de haute saison. Cette situation démontre l'absence d'activité touristique réelle dans la ville, dévoilant ainsi son manque d'attraction et d'animation.

Il existe, en outre, un type de tourisme de week-ends dans la ville qui débute du vendredi pour prendre fin le dimanche. Les motifs touristiques sont les funérailles et les tournois de « maracana ». Un tournoi de « maracana » est une compétition d'équipes de football provenant des différentes sociétés du pays. Il se joue dans une localité urbaine du pays à une fréquence d'une fois chaque 4 ou 5 ans pour une durée d'une nuit au maximum. La rareté de ces activités dénote la faible occupation des établissements hôteliers. Cette situation engendre la fermeture des hôtels dans l'aire d'étude.

2.2. Absence de promotion des sites touristiques de Grand-Lahou

2.2.1. La faible implication des acteurs nationaux et locaux dans la promotion des sites touristiques de Grand-Lahou

La Côte d'Ivoire s'est dotée de structures publiques et privées pour rendre dynamique les différents espaces urbains. Ces acteurs nationaux disposent de domaines d'intervention bien spécifiques qui prennent en compte le volet touristique. Il s'agit notamment de Côte d'Ivoire Tourisme (CIT) et la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement local (DGDDL). La CIT, établissement étatique du tourisme par excellence, a pour mission d'une part d'apporter un appui technique, de conseil et d'assistance et d'autre part, de financer des projets à caractère touristique à travers des subventions et des dons. Elle a pour domaine d'intervention les sites touristiques, l'hôtellerie, la restauration, l'artisanat et la culture. Elle dispose d'un programme et chronogramme d'activités qui tient compte de critères à remplir, de la demande des collectivités locales et des sites à valoriser en urgence. Grand-Lahou ne figure pas dans ce programme, puisque le seul site sélectionné à promouvoir est le PNA. De plus, la municipalité n'a fait pas de demande de réalisation ou de promotion d'activité touristique ; cela justifie amplement le manque de promotion des autres sites. Les outils de promotion tels que l'annuaire touristique, les dépliants et les prospectus dont la CIT dispose ne mettent en évidence que le parc pour la localité d'étude. Quant à la DGDDL, elle a pour rôle d'appuyer institutionnellement, techniquement, matériellement et financièrement les collectivités territoriales

GRAND-LAHOU, UNE VILLE CÔTIÈRE EN DÉFICIT D'ACTIVITÉS ET DE PROMOTION TOURISTIQUES

à travers des prêts, des subventions et des dons. La commune de Grand-Lahou a sollicité cette direction dans le cadre de réalisation d'équipements. Le domaine touristique n'est donc pas prioriser d'où le manque de sa promotion.

Au niveau local, c'est l'organe décentralisé à savoir la mairie qui a l'initiative des projets touristiques. Dans la politique de décentralisation ivoirienne, il revient aux autorités municipales d'animer et de gérer la commune. Il leur revient d'indiquer la vocation fonctionnelle d'une localité à travers leur vision de la ville et surtout des potentialités dont celle-ci bénéficie. A Grand-Lahou, la vision de la présente équipe est de renforcer l'équipement infrastructurel devenu désuet pour qu'elle joue pleinement son rôle de chef-lieu de Département et de Commune. L'urgence est de construire et réhabiliter des écoles pour la formation éducative, de bitumer des voies en terre pour rendre accessible les quartiers d'extension, vu que la localité a hérité d'un site accidenté. L'amorce touristique n'est pas encore prévue au programme municipal, quand bien même qu'on y fasse référence dans tous les discours politiques locaux. Ce fait donne la raison du manque de promotion de cette activité qui n'est pas d'actualité. La mairie est certes consciente du vivier touristique existant et sûr que le développement de la localité, voir du Département, proviendra du tourisme, même si pour l'heure, l'urgence est ailleurs. De plus, la faible implication des cadres originaires du Département dans la promotion des sites touristiques pourrait s'expliquer par l'hétérogénéité des populations. Pour rappel, Grand-Lahou, créée par une décision de l'Etat ivoirien sur un terroir Dida pour y recevoir des Avikam, est éloigné de ses villages communaux. Le découpage administratif a envenimé la situation déjà complexe de l'aire d'étude, la rattachant ainsi aux ethnies Baoulés et Agnis. Ce fait a conduit à une non reconnaissance de cette ville comme le chef-lieu de département et de commune. Ainsi, les cadres Avikam, Dida, Agni et Baoulé ne se sentent pas concernés par le développement de leur ville quand le maire élu n'est pas de leur ethnie. Plus encore, ils investissent dans l'aménagement de leurs espaces ruraux. Cette situation a engendré la marginalisation de la ville à travers le délaissement de ces secteurs d'activités clés tels que le tourisme qui contribue à l'aménagement, à l'équipement et à l'embellissement de la localité. Pour conclure ses propos un enquêté affirmait qu'« *on embellit que ce qui nous appartient* ».

2.2.2. L'absence d'un circuit touristique à Grand-Lahou pour promouvoir les sites touristiques disponibles

La promotion des sites touristiques de Grand-Lahou ne figure pas dans les orientations de la politique urbaine des autorités municipales. Aucune ligne budgétaire de l'activité n'est inscrite dans le budget municipal

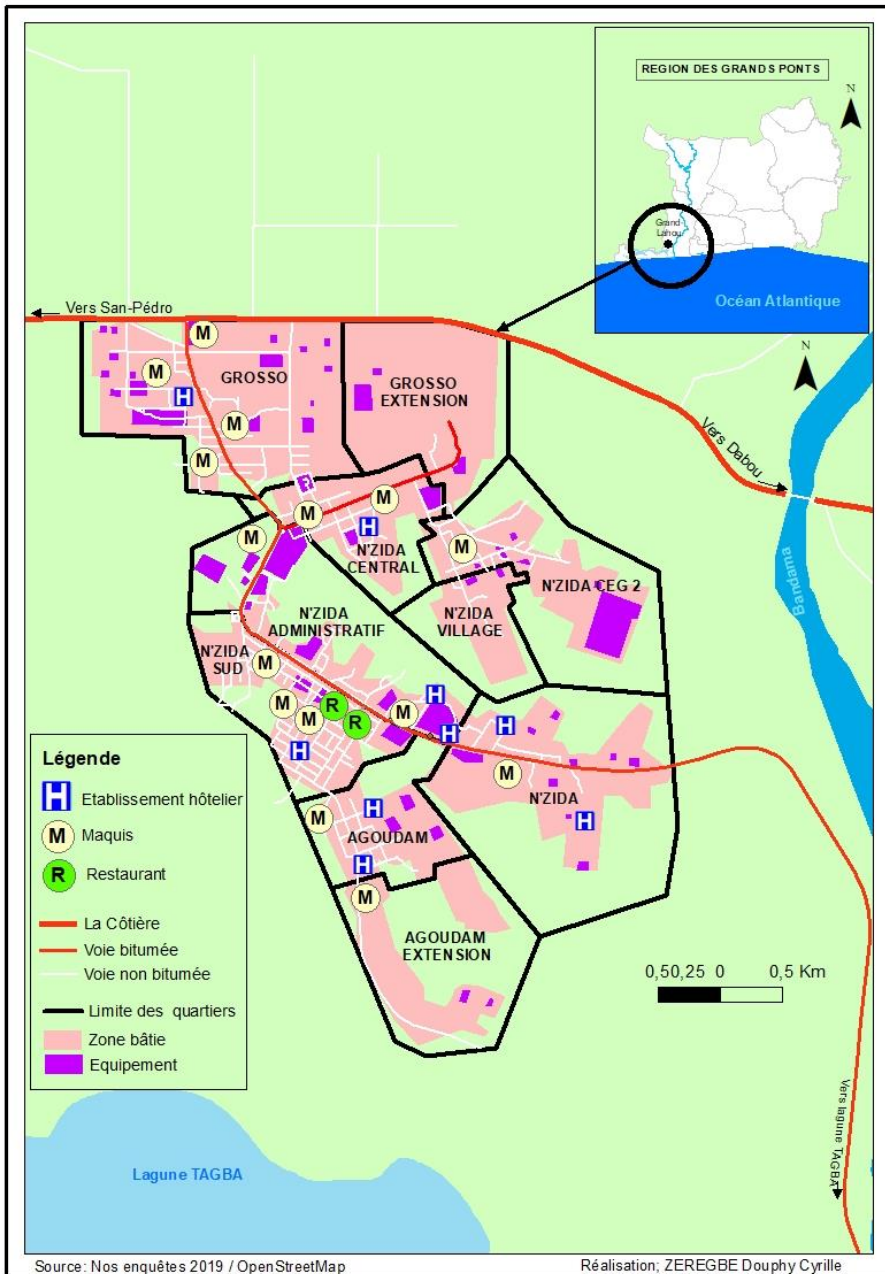
même si les acteurs municipaux y font référence dans leur discours. Aucun circuit touristique n'est défini pour mettre en valeur le vivier touristique de la ville. Pourtant, la ville dispose d'une offre touristique aménagée qu'il convient d'exploiter. Ce sont entre autres des voies bitumées, un lycée professionnel de pêche, des ressources halieutiques tels que le poisson et les crustacés, l'attiéké de qualité qui est l'aliment de base des Avikams, de lieux de restauration notamment de 3 restaurants et d'une dizaine de maquis, et de 9 établissements hôteliers confortables (figure 2).

2.2.3. L'absence de programme radio pour la promotion de l'activité touristique.

Grand-Lahou est dotée d'une radio appelée « Grand-Lahou FM ». Cet outil d'information logé au sein de la mairie ne présente pas de plage de promotion de l'activité touristique. Les informations diffusées sur cette radio ont trait à la diffusion de plages musicales et de spots publicitaires à laquelle on ajoute irrégulièrement des campagnes de sensibilisation pour la vaccination des populations. Ces plages publicitaires et de sensibilisation, parce qu'elles sont financées, attisent l'intérêt des animateurs qui omettent même la promotion des potentialités touristiques de leur localité. Lorsqu'il leur ait demandé les raisons de ce désintérêt, les quatre animateurs radio répondent ceci : « *il n'y a pas grand-chose à voir à Grand-Lahou* ». Quand vous leur énumérez les opportunités de l'activité touristique, ils affirment que « *la mairie ne fait rien pour faire connaître et promouvoir le tourisme. Seules l'activité halieutique, les plantations d'hévéa et de palmier sont le porte-flambeau des acteurs urbains* ». Ce fait dénote le désintérêt des populations locales pour les activités touristiques, désintérêt émanant du manque d'initiatives municipales pour booster cette activité selon 82 % des enquêtés. Cependant, les autorités décentralisées se défendent de cette accusation en répertoriant les difficultés financières auxquelles elles sont confrontées. La faible mobilisation et la fluctuation des ressources financières sont à la base du délaissement de certains domaines tels que le tourisme. En réalité, Grand-Lahou « *n'a pas une assise économique forte* » (Memel et Tapé 2018). L'économie urbaine repose sur le secteur informel, lui-même dominé par les activités menées par les petits commerçants. Cette insuffisance des ressources financières pourrait expliquer en partie ce déficit communicationnel des sites touristiques de la part des autorités municipales.

GRAND-LAHOUE, UNE VILLE CÔTIÈRE EN DÉFICIT D'ACTIVITÉS ET DE PROMOTION TOURISTIQUES

Figure 2. Localisation des structures hôtelières et de restauration



3. DISCUSSION

Dans cette partie, il s'agit de confronter les résultats exposés ci-dessus aux travaux d'autres chercheurs dans le domaine d'étude. Concrètement, nous montrerons les facteurs handicapants de l'activité touristique dans d'autres localités et proposer des stratégies de valorisation et de promotion des sites à caractère touristique.

3.1. Des opportunités touristiques non valorisées

La présente étude a montré le déficit d'activités et de promotion touristiques dans la ville de Grand-Lahou. Au regard des résultats, l'insuffisance des activités touristiques et de leur promotion provient de la sous exploitation de l'énorme vivier touristique disponible et de l'inexistence de promotion des sites à vocation touristique qui se traduit par la faible implication des acteurs locaux et nationaux, l'absence d'un circuit touristique et d'un programme publicitaire à travers la radio locale. Les travaux de recherche de Jouault *et al.* (2014) confirment ces conclusions. Pour eux, l'absence de certaines activités à caractère touristique dans la région du Yucatan émane du déficit d'exploitation des ressources patrimoniales. La priorité communicationnelle et matérielle de l'Etat dans le domaine du tourisme est accordée aux haciendas au détriment des sites archéologiques. Memel et Tapé (2018) soutiennent également cette idée. Selon ces auteurs, la mairie de Grand-Lahou a priorisé la création d'équipements économiques tels que les marchés et les magasins qui constituent des investissements à retombées immédiates et sûres en vue d'un renflouement des caisses municipales ; les aménagements touristiques étant considérés comme des investissements incertains d'où la léthargie observée dans le secteur.

Par ailleurs, le problème de promotion des sites touristiques n'est pas commun à la seule ville de Grand-Lahou. Dans les travaux de Iranga-Lushayire (2008), 40 % des enquêtés ont estimé qu'il y a un manque réel de vulgarisation d'informations sur les sites touristiques de Bukavu et ses périphéries ; ce qui a entraîné la désinformation et / ou la sous information de la population nationale sur la question. Ces interviewés soutiennent qu'il n'y a pas eu de campagne de sensibilisation portant sur les attraits touristiques de la région. Selon l'auteure, 43 % des enquêtés indexent le pouvoir public congolais du manque de financement de ce secteur et la non conception d'une bonne politique de promotion du tourisme. Cette situation a concouru à la « *non médiatisation* » du potentiel touristique de Bukavu. Contrairement au gouvernement congolais qui est accusé dans l'absence d'une politique de promotion touristique, à Grand-Lahou, c'est le laxisme des autorités municipales à l'égard de cette filière qui est dénoncé.

En outre, la gestion exclusive des sites à haut potentiel touristique par l'État, comme le PNA, engendre une mise à l'écart des communautés hôtes.

Elle n'encourage pas celles-ci à s'impliquer dans la gestion de leur patrimoine. C'est d'ailleurs cette pratique qui est dénoncée par Gnamba-Yao (2015). Pour lui, les communautés villageoises d'Assinie et d'Assouindé, qui ont été dépossédées de leurs terres pour la réalisation d'un ambitieux projet touristique relativement réussi, ne se sentent pas concernées dans la gestion des affaires touristiques. Cette gestion unilatérale étatique a entraîné un désintérêt de la population locale que l'auteur a appelé « *une démission totale* ». L'absence de promotion du parc par le biais des programmes radio et du circuit touristique à Grand-Lahou pourrait en partie y trouver son explication. A quoi bon promouvoir un phénomène qui ne te profiterait pas ? De ce questionnement repose peut-être la problématique des facteurs handicapants du tourisme dans la localité.

Les résultats discutés ayant montré que les contraintes entravant le tourisme ne sont pas uniquement communes à l'aire d'étude, des recommandations méritent d'être proposées afin de remédier à cette situation.

3.2. Des stratégies de valorisation et de promotion des espaces à vocation touristique

3.2.1. La « touristification » des bordures fluviales et lagunaires

La « *touristification* » ou la mise en tourisme d'un lieu est l'« *aménagement d'un espace en vue d'une activité touristique* » (Baud *et al.*, 2013). Cette action se caractérise par des aménagements standardisés qui correspondent à la demande des touristes en quête d'exotisme, de découverte d'un riche potentiel patrimoine. Knafou *et al.* (2012) ne résumant-ils pas le tourisme en cette assertion : « *Le voyage est assurément une affaire de lieux, de lieux rêvés et imaginés* ». C'est le beau qui attire le touriste. Les auteurs donnent les exemples de Venise et de Marrakech, des villes splendides qui incitent à la visite. Les acteurs de la zone gagneraient à « *subvertir* » les sites à vocation touristique à travers la « *touristification* » des berges lagunaires et fluviales non aménagées et la « *patrimonialisation* » du site éco touristique de Lahou-Kpanda. La réalisation « *des auberges villageoises* » de Grand-Béréby (Gnamba-Yao, 2015 ; Tapé, 2015) ou des paillottes à l'image de Grand-Bassam (Aphing-Kouassi, 2008) devrait intégrer le paysage côtier de l'aire d'étude. Le phénomène de « *paillotisation* » du littoral ivoirien comme le nomme Aphing-Kouassi (2008) ne doit pas manquer à Grand-Lahou. Cette localité gagnerait à réaliser ces aménagements communs moins onéreux à ce type de sites touristiques qui homogénéise les lieux touristiques ivoiriens et mondiaux. En effet, Brunel (2012) dénonce cette uniformisation des espaces touristiques, les caractérisant de « *disneylandisation du monde* ». Pour elle, il s'agit de réduire les territoires et les cultures à des archétypes. Ce phénomène

est aussi qualifié de « *cartepostalisation* », car il permet d'identifier très rapidement l'image représentée dont on fait la publicité. Ces milieux prennent une forme d'espaces « *interchangeables, transposables* ». En réalité, faire le choix de ce type d'aménagement en un lieu, c'est ne pas prendre de risque pour les localités dont l'activité touristique est au stade embryonnaire. Bien que les touristes aient l'impression d'un « *déjà vu* », le but de découverte et de récréation tant recherché sera atteint. Cette forme de tourisme s'investit d'un intérêt indéniable, car elle favorise le déplacement rapide des touristes vers la zone hôte. Une fois les voyageurs sur place, elle favorise la promotion du tourisme intérieur à travers la mise en contact des différents peuples (les touristes et les communautés d'accueil) et de leur culture. Les autorités municipales gagneraient à encourager les opérateurs économiques à investir dans la mise tourisme de la localité à travers la « *paillotisation* » ou la « *disneylandisation* » des abords lagunaire et fluvial tout en promouvant leur culture traditionnelle et leur histoire. C'est d'ailleurs ce que soutient Brunel (2012) qui préconise une « *charte d'un tourisme respectueux des hommes et des territoires* ». Pour elle, les espaces touristiques devraient conserver « *leur force dans la mondialisation, pour le plus grand bénéfice des populations locales* » qui gagneraient à prendre conscience de la valeur de leur culture et de leur patrimoine. Iranga-Lushayire (2008) abonde dans le même sens, car elle affirme que la valorisation des sites doit passer par des actions concrètes notamment « *l'aménagement touristique équilibré, concerté et planifié* ».

3.2.2. Les stratégies de mobilisation des ressources pour une réalisation de tourisme de qualité

D'entrée de jeu, les autorités municipales de Grand-Lahou devraient inscrire le développement touristique dans les lignes budgétaires de la commune pour en faire une priorité et concevoir un plan de relance local du tourisme. C'est seulement à cette condition que toutes les actions qui seront recommandées dans cette partie trouveront leur intérêt. Pour « *subvertir* » les lieux touristiques à travers des actions, la municipalité a besoin de ressources financières et d'investisseurs privés/publics. Pour la mobilisation de ces ressources, une réduction des taxes, pour les opérateurs intervenant dans le domaine, est préconisée (Iranga-Lushayire, 2008). Par ailleurs, une bonne gestion budgétaire contribuera à assainir les finances communales, puisque 75 % de ce budget est dédié au fonctionnement tandis que seulement 25 % est alloué à l'investissement, là où la norme est de 55 % pour le fonctionnement et 45 % pour l'investissement (Memel et Tapé 2018). L'assainissement budgétaire contribuera ainsi à disposer d'une plus-value qui pourra permettre l'aménagement des plages, l'installation de guichets sur les sites de visite avec le paiement du personnel à recruter et le faible coût des

GRAND-LAHOU, UNE VILLE CÔTIÈRE EN DÉFICIT D'ACTIVITÉS ET DE PROMOTION TOURISTIQUES

ticket de visites pour un tourisme de masse, la réalisation d'équipement socioculturel comme un foyer de jeunes pour organiser d'éventuelles activités notamment les festivals de danses et/ou culinaires et des compétitions sportives sur l'eau (Bizimungu *et al.*, 2009). Aussi, la mairie, pour faire la promotion des sites, devrait investir dans des canaux médiatiques tels que la télévision (les spots publicitaires), les magazines thématiques nationaux, les radios nationales à grande audition et locale, la création de site internet pour la présentation des attraits touristiques par le biais des NTIC et la création de comptes sur les réseaux sociaux. Cet investissement viendrait après la mise en tourisme de Grand-Lahou.

De plus, la satisfaction des touristes passent par une bonne qualité des services proposés, qualité fournie par les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration (Gnamba-Yao, 2015). La mairie gagnerait à inciter de nouveaux et sérieux investisseurs dans ce secteur afin d'améliorer les prestations des structures hôtelières et de restauration existantes, car seul l'hôtel Équateur (Planche 1) dispose des commodités d'un réceptif de notoriété. Cette action concourra à la présentation d'une gamme variée de services. Elle n'omettra pas d'encourager les lieux de restauration ivoiriens appelés communément « maquis » (figure 2) pour la promotion des mets ivoiriens, mais surtout Didas-Avikam.

Pour relever ce challenge, les autorités municipales devraient créer une « Commission Tourisme » au sein de laquelle les différentes ethnies communales seront représentées ainsi que les cadres et les jeunes en vue de les sensibiliser sur la question du développement touristique de leur localité commune. Les rencontres qui seront organisées leur permettront de penser ensemble l'activité à travers l'élaboration d'un plan-programme touristique qui devra être respecté quel que soit l'origine et l'appartenance politique des futurs maires. Cette éventuelle prise de conscience de ces populations locales pourrait contribuer à la mobilisation des ressources financières, vivifier l'ensemble de l'économie locale. Toute cette démarche nécessite « *la sociabilisation touristique* » des communautés de Grand-Lahou. Elles devraient adopter une attitude entre l'entre-soi et la rencontre des autres pour contribuer à l'épanouissement du touriste (Knafou *et al.*, 2012). Elles devraient alors taire leurs différends originaire et politique pour s'impliquer dans le développement touristique urbain.

CONCLUSION

La ville de Grand-Lahou dispose d'une réserve touristique qui est sous exploitée. Ce manque de mise en valeur de ses opportunités naturelles et culturelles provient d'une insuffisance d'activités et de promotion touristiques. La semaine du livre et la visite d'azagny qui sont les seules

activités touristiques de la localité ne contribuent pas au décollage touristique de Grand-Lahou, puisqu'elles ne favorisent pas la promotion des sites à découvrir. Par ailleurs, la faible implication des acteurs nationaux et locaux, l'absence d'un circuit touristique et d'un programme radio pour promouvoir l'activité sont des déterminants qui menacent le tourisme de l'aire d'étude. Les autorités municipales gagneraient à combler cette insuffisance d'activité à caractère touristique pour sortir Grand-Lahou de sa latence. Promouvoir le tourisme de découverte dans cette localité est indéniablement vitale. Intégrer le phénomène de « *paillotisation* » et d' « *auberges villageoises* » aux abords du fleuve Bandama et de la lagune Tagba sera d'un apport appréciable pour la ville et apprécié des potentiels touristes.

BIBLIOGRAPHIE

APHING-KOUASSI (N. G.), 2001. « *Tourisme dans le sud-ouest ivoirien* », Thèse de doctorat 3^e cycle de géographie, Université de Cocody, Abidjan, 364 p.

APHING-KOUASSI (N. G.), 2008. « Fréquentation du tourisme national sur les plages et le littoral ivoirien » in *Géographie du littoral de Côte d'Ivoire : Eléments de réflexion pour une politique de gestion intégrée*. Coopération interuniversitaire, Abidjan Cocody (Côte d'Ivoire) / Nantes (France), pp. 123-142.

BAUD (P.), BOURGEAT (S.) et BRAS (C.), 2013. « Tourisme » in *Dictionnaire de géographie 5^e édition*. Edition Hatier, Paris, pp. 499-513.

BIZIMUNGU (S.), KASAVUBU (B.), KASEREKA (G. N.), 2009. « Situation du tourisme au Nord Kivu et perspectives de relance » in *cahier de CERPRU*, n°18, série B, ISDR, Bukavu, pp. 43-61.

BRUNEL (S.), 2012. « *La planète disneylandisée, pour un tourisme responsable* », Edition Sciences humaines, 312 p.

FABRE (P.), 1979. « *Tourisme international et projets touristiques dans les pays en développement, méthodologie de planification* », 216 p.

GNAMBA-YAO (J-B), 2015. « Le tourisme balnéaire et le développement en Côte d'Ivoire : le cas d'Assinie et d'Assouindé » in *Revue Canadienne de géographie tropicale*, volume 2, n°1, Canada, pp. 37-42.

IRANGA-LUSHAYIRE (O.), 2008. « *Possibilités de valorisation des attraits touristiques dans la ville de Bukavu* », mémoire online.com/10/18/10407/Possibilites-de-valorisation-des-attraits-touristiques-dans-la-ville-de-Bukavu.html

GRAND-LAHOU, UNE VILLE CÔTIÈRE EN DÉFICIT D'ACTIVITÉS ET DE PROMOTION TOURISTIQUES

JOUAULT (S.), ENSENAT-SOBERANIS (F.) et PULIDO-MADARIAGA (E.), 2014. « *Tourisme alternatif et sites archéologiques dans le Yucatan* », Teoros, mis en ligne le 19 septembre 2019 URL : <http://journals.openedition.org/teoros/2717>

KNAFOU (R.), CHAPUIS (A.), GAY (J.-C.), FOURNIER (C.) et PICKEL (S.), 2012. « *Les lieux du voyage* », Le Cavalier Bleu, Paris, 215 p.

Ministère de l'Environnement, 2004. « *Livre Blanc du Littoral de Côte d'Ivoire* ». Collection SECA-BRLI, Côte d'Ivoire, 46 p.

MEMEL (F. A.) et TAPE (S. P.), 2018. « Les défis de l'urbanisation et de l'aménagement de Grand-Lahou en Côte d'Ivoire » in *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, Abidjan, EDUCI, pp. 152-167.

Ministère de l'intérieur, 2017. « Etude monographique et économique du département de Grand-Lahou » in *Rapport annuel de la préfecture*. Côte d'Ivoire, 4 p.

Ministère du tourisme, 1998. « Akwaba en Côte d'Ivoire » in *Annuaire du tourisme*, Abidjan, 255 p.

SODEXAM, 2018. « *Températures et données pluviométriques de la ville de Grand-Lahou* », Abidjan, 1 p.

TAPE (S. P.), 2015. « Problèmes de développement et recommandations pour une gestion durable des villes littorales du Sud-ouest » in *Aménagement et gestion des villes côtières du Sud-ouest ivoirien*, TOME 2, Edition Universitaires Européennes, Saarbrücken, Allemagne, 289 p.

TAPE (S. P.) et MEMEL (F. A.), 2018. « Atouts et contraintes de développement touristique de la ville côtière de Jacquville en Côte d'Ivoire » in *Journal de la recherche scientifique de l'Université de Lomé*, Lomé, Volume 20, numéro 2, pp. 187-203.

<http://www.jeuneafrique.com/288312/societe/cote-divoire-village-historique-victime-de-montee-eaux/> consulté le 6 novembre 2018